



Chat écrasé et menaces de procès

Par **roidumat**, le **19/02/2014** à **14:28**

[fluo]bonjour[/fluo]
Un voisin m'accuse d'avoir écrasé son chat sur la voie de la copropriété (immeuble de 10 logements). Chat que j'ai découvert en rentrant baignant dans une marre de sang, j'ai alors prévenu les personnes présentes.
Ce jour là j'étais sorti avec mes enfants 10 mn auparavant et comme je roulais à très faible allure j'ai envisagé devant eu avoir pu occasionner ces blessures à l'animal en sortant "sans m'en rendre compte".
Je suis alors parti vérifier si mon véhicule avait des traces de sang ou d'impact et je n'ai rien constaté.
Depuis ce voisin assuré de ma responsabilité me harcèle pour que je fasse une déclaration a mon assurance pour me déclarer responsable allant même jusqu'à me menacer de procès (il a du engager des frais de vétérinaire important)
Evidemment il n'y avait pas de témoin direct mais ce voisin est allé questionner tous les voisins sur leur emploi du temps et demande leurs témoignages qu'il recoupe pour prouver mon implication.
J'ai reçu trois courriers, le premier en triple exemplaire dont un dans l'escalier. Le deuxième je l'ai trouvé sous mon balai d'essuie glace et le troisième avec accusé réception me menace de procès.....
J'en ai marré
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **19/02/2014** à **15:32**

Bonjour,
Direction le commissariat pour harcèlement et dénonciation calomnieuse.